ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE MOULAY YACOUB
COMMUNE LAAJAJRA
BUREAU DES MARCHES
ET DES ACHATS

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE

N° 07/2026/LAAJAJRA

Le Président de la commune laajajra, procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation:

ACHAT DE PRODUIT DESINFECTANTS AU PROFIT DE L'ADMINISTRATION DE LA COMMUNE LAAJAJRA

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	caractéristiques et spécifications	U	Qté	Garanties exigées
1	**Eau de javel 12° bidon de 5L**	Ce prix rémunère par Bidon de 5L, de marque déposée fournis dans des cartons partant les identifiants du fabriquant CLOREL ou similaire	**40**	**Bidon**	
2	**Savon liquide désinfectant antibacterien**	Ce prix rémunère par Bouteille de 500ML, Savon liquide désinfectant antibacterien pour les mains taws ou similaire	**100**	**Bouteille**	
3	**Lessive poudre tide ou similaire sachet de 400g**	Ce prix rémunère par sachet de 400g, Lessive poudreTIDE ou similaire	**100**	**Sachet**	
4	**Sani Croix bidon de 5L pour sol**	Ce prix rémunère par Bidon de 5L, de marque déposée fournis dans des cartons DOUSSY ou similaire	**40**	**Bidon**	

Lieu d'exécution: le siège de la commune laajajra

Délai d'exécution : (5 jours) cinq jours qui suivent de la date de notification au titulaire, de visa de ce bon de commande par le trésorier préfectoral de Fès.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : Le 23/11/2026 à 12:30

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le Président

Thami AGBI